

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Députés du
Finistère

Didier Le Gac
Graziella Melchior
Liliana Tanguy
Sandrine Le Feur
Annaïg Le Meur
Erwan Balanant



Sénateurs du
Finistère

Nadège Havet
Michel Canevet

Monsieur François Bayrou
Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75 007 Paris

Saint-Renan, le 6 janvier 2025

Monsieur le Premier ministre,

Permettez nous de vous féliciter pour votre récente nomination. Vous pouvez compter sur notre soutien pour faire adopter les réformes qui feront avancer le pays. Alors que vous allez prochainement prononcer votre discours de politique générale, nous vous alertons sur le « mur démographique » qui se rapproche sérieusement et les conséquences qui nous inquiètent au plus haut point.

Promise depuis 2018 et maintes fois repoussée, la loi Grand âge est considérée - à chaque gouvernement - comme non-prioritaire. Nous nous désespérons de la situation, alors que de nombreux rapports sont parus et que le diagnostic est posé.

Sur le terrain, dans nos circonscriptions, l'impatience gronde. Les témoignages de professionnels du secteur affluent quant aux conditions de travail et la baisse dangereuse de la qualité de l'accompagnement apporté à nos aînés. Le cercle vicieux qui frappe le secteur engendre un environnement peu sécurisant, tant pour les salariés, que pour les résidents.

Au travers une grande diversité de services, le secteur médico-social accompagne comme vous le savez au quotidien les personnes les plus fragiles et vulnérables de notre société. Nous attirons votre attention sur le fait que ce secteur, en Bretagne - et dans le Finistère en particulier - est en grande partie composé d'acteurs associatifs, et en tous les cas, non lucratifs. Avec eux, nous sommes dans l'attente d'actions fortes pour trouver une solution pérenne au financement de la solidarité nationale.

Vous allez prononcer votre discours de politique générale le 14 janvier prochain. Aussi, nous vous exhortons - aux côtés des acteurs du secteur - à accorder à l'accompagnement du bien vieillir la place qu'il mérite.

L'état des lieux est connu. Toutes les mesures possibles doivent désormais être examinées. C'est une décision politique qui est attendue, car le risque d'un système à deux vitesses est réel, avec d'un côté un modèle lucratif prenant en charge les personnes ayant des moyens, et de l'autre les associations s'occupant de tout le monde. Nous rappelons que l'objectif du secteur associatif n'est pas de faire du profit, mais bien de fournir un service universel. Les acteurs du médico-social vous implorent pour qu'une solution pérenne soit trouvée.

Dans ce cadre, nous serons très attentifs à vos annonces et vous souhaitons bien évidemment plein succès, Monsieur le Premier ministre, dans vos fonctions pour ce mandat qui s'ouvre, au service du pays et dans l'intérêt des Français.

Bien cordialement !

Didier Le Gac, pour les parlementaires susnommés

Contact : didier.legac@assemblee-nationale.fr